

# Le Collectif des Moulins du Pays Lauragais

## *La Minoterie de Gardouch rejoint le réseau !*



Samedi 15 novembre, **La Minoterie de Gardouch** a officiellement signé la **charte du Réseau des Moulins du Pays Lauragais**, devenant ainsi le **14<sup>e</sup> site** à intégrer ce collectif créé en 2024 à l'initiative du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Lauragais**.

## # Un patrimoine emblématique du Lauragais

Territoire rural riche de son histoire, le **Pays Lauragais** compte de nombreux moulins (mécaniques, électriques, à vent ou à eau) témoignant du rôle majeur de l'agriculture et de l'activité meunière dans la région.

Pour préserver et valoriser ce patrimoine exceptionnel, le PETR a lancé le **Réseau des Moulins**, en partenariat avec les offices de tourisme intercommunaux et les propriétaires de moulins.

Objectifs :

- développer une **offre touristique cohérente et de qualité**,
- organiser des **événements communs**,
- proposer des **actions de médiation culturelle** autour de l'histoire et du fonctionnement des moulins.

## # La Minoterie : un lieu ressuscité par les habitants

Implantée dans une ancienne friche industrielle dédiée à la transformation des céréales et laissée à l'abandon durant près de quarante ans, **La Minoterie** s'est imposée naturellement dans ce réseau.

Né de la mobilisation d'habitants désireux de sauvegarder ce lieu chargé d'histoire, le tiers-lieu associatif a ouvert en 2023 et propose aujourd'hui :

- 
- un **espace de vie sociale**,
  - un **café culturel**,
  - des **spectacles**,
  - des **activités participatives**,
  - des espaces pour **travailler, échanger et créer du lien**.

La signature de cette charte marque une nouvelle étape dans la renaissance de ce site emblématique, en attendant la poursuite des travaux de réhabilitation qui permettront de redonner vie à l'ensemble du bâtiment.

*#Légende photo : Estelle Vilespy (PETR) et Agnès Foucher (La Minoterie) lors de la signature de la charte par l'association gardouchoise.*